

# GRAND CONSEIL

Question Anne Meyer Loetscher

2014-CE-215

Comment soulager au mieux le proche aidant à domicile ?

DSAS

01.10.2014

---

Les proches aidants sont un pilier du maintien à domicile et le renforcement du maintien à domicile est fondamental dans la future politique des seniors du canton de Fribourg.

Par l'instauration d'une indemnité forfaitaire, le canton de Fribourg a été un canton précurseur. Aujourd'hui, plusieurs cantons sont en réflexion et dessinent une politique du proche aidant en prenant en compte tous les impacts de ce travail, sur sa santé, sa vie familiale, sociale et professionnelle.

Si ces cantons regrettent de naviguer à vue, le canton de Fribourg a, lui, des informations sur les bénéficiaires de l'indemnité forfaitaire par le biais des demandes d'octroi déposées auprès des commissions de districts.

Afin de déterminer les besoins des proches aidants et par là, des mesures qu'il faudrait soutenir prioritairement, il est important de prendre en compte quels aspects rendent la tâche particulièrement difficile :

- besoin financier ;
- besoin de répit ;
- besoin d'aide par des professionnels ou des associations à aménager son logement ou à faire les bons gestes quotidiens ;
- besoin de reconnaissance.

Notre réflexion doit se porter non seulement sur la question de l'éventuelle défiscalisation de l'indemnité forfaitaire, mais surtout sur l'ensemble des mesures qui pourraient soulager un proche aidant. Les personnes qui encadrent et prennent soin d'un proche apportent une contribution précieuse à la société, il s'agit de leur mettre à disposition les meilleurs outils pour poursuivre dans de bonnes conditions. Afin de mieux appréhender les mesures proposées dans le cadre de la future politique cantonale Senior+, je souhaiterais avoir davantage d'informations :

1. *Sur la procédure qui a abouti à l'élaboration les mesures concernant les proches aidants :*

- Y a-t-il eu une concertation entre les différentes commissions de districts et le canton afin de mettre en place une politique cantonale pour le proche aidant ?
- Existe-t-il un rapport sur les impacts de ce travail, sur la santé, la vie familiale, sociale et professionnelle des bénéficiaires de l'indemnité forfaitaire dans le canton de Fribourg ?
- Si non, sur quelles bases ont été élaborées les différentes mesures proposées dans le cadre de Senior+ ?

2. *Sur le profil des bénéficiaires et leurs besoins :*

- Quel est le profil des personnes bénéficiant d'une indemnité forfaitaire en 2013 (lien social qui les unissent, âge, profession/milieu social) ?
- Combien de proches aidants ont dû stopper ou réduire leur emploi afin d'accomplir cette tâche ?
- Pour quelle raison un proche aidant renonce-t-il à cette tâche ? financier, épuisement, etc. ?
- Combien de situations sont suivies en parallèle par un service d'aide et de soins à domicile ?

(Sig.) Anne Meyer Loetscher, députée